

- Buguelès
- Penvénan
- Port Blanc

n°7

juillet 2010

SOMMAIRE

TAOLENN

Tout savoir.....	2
Les infos pratiques.....	2
Le coin des jeunes.....	3
La vie des asso.....	4
C'est parti !	5
Vous y serez !	5
Calendrier des fêtes.....	5
Pour se faciliter la vie.....	6
Nature / Santé.....	6
À l'honneur.....	7
On en parle.....	7
Dans le rétro.....	7/8
État civil.....	8

Penvenan naturellement...

EDITO

Pennad-stur



Deuet eo Perwenan da vezañ sioul en-dro goude al labourioù da staliañ ar gaz ha gallout a ra ar vakañsourien mont ha dont sioul en-dro er bourk. Seblant vat zo d'an hañv hag ober a reomp eus ar gwellañ evit ma tremeno mat en ur gumun zo bet bleuniet gant ar servijoù teknikel. Degemeret e vo hon bugale e kreizennoù-dudi Kumuniezh-kumunioù an Teir Stêr ha tremen a raint enne vakañsoù laouen en un endro kaer-kenañ. En hon c'hreizenn verdeiñ omp d'ar zegemer an dud a blij dezhe an avel vat ha digor eo hon c'hreizenn vakañsoù.

Festival Bugelez « Aer an doñvor », d'an 23 ha d'ar 24 viz Gouere, hag an obererezh Kab Arvor eus Perwenan, zo bet lakaet ivez war roll abadennoù an hañv. Hetañ a reomp d'an holl tremen vakañsoù mat dindan an heol !

Michel Deniau, An aotro maër

Penvénan a retrouvé son calme après les travaux d'installation du gaz, les habitants et les vacanciers peuvent à nouveau circuler en toute quiétude dans le bourg. La saison estivale s'annonce sous les meilleurs auspices et nous mettons tout en oeuvre pour que l'été se passe au mieux dans une commune fleurie par les services techniques.

Nos enfants sont accueillis dans les centres de loisirs de la communauté de communes de la CC3R pour y passer de joyeuses vacances dans un cadre magnifique. Notre centre nautique est toute voile dehors pour recevoir les amateurs de bon vent et notre centre de vacances opérationnel.

Le festival de Buguelès « L'air du large », les 23 et 24 juillet ainsi que l'activité Cap Armor de Penvénan vont être aussi au rendez-vous de l'été.

Bonnes vacances à tous sous un temps que nous souhaitons le plus ensoleillé possible !

Michel Deniau, le maire

Interview Pennad-kaoz

Olivier Jaquemet,
responsable de l'assainissement
et du suivi des réseaux

Vous êtes en poste aux services techniques de la mairie depuis combien de temps ?

Je suis arrivé en 2007 après avoir travaillé dans une société privée en île de France durant 16 ans.

Vous êtes responsable de l'assainissement et du suivi des réseaux, pouvez-vous nous en dire plus sur votre travail ?

L'assainissement à Penvénan c'est 34 km de réseaux d'eaux usées, 9 postes de relèvement soient 22 pompes, 1 station d'épuration (3 ha de bassins, 6 pompes, équipements de filtrations, de traitements, de stockage...)

Dès mon arrivée, j'ai pris en charge la gestion de l'assainissement collectif et des eaux usées. Je fais le suivi des marchés, les études et travaux

en assainissement, la planification, l'entretien et l'amélioration, le dépannage (astreinte 24/24), le conseil et le contrôle des nouveaux raccordés à l'assainissement collectif.

L'assainissement non collectif est de compétence communautaire. Quelle est votre relation avec les services de la CC3R ?

Très bon. Avec le SPANC nous travaillons en étroite concertation et échangeons régulièrement nos infos.

Managez-vous une équipe ? De combien de personnes se compose-t-elle ?

Le service assainissement c'est 1 responsable, 2 agents polyvalents (entretien, maintenance, dépannage, astreinte 24/24...) partagés avec les autres tâches du service technique.

Sur le terrain, vous êtes en relation avec la population, la nature des contacts est-elle globalement positive ?

Un contrôle n'est jamais bien perçu au départ, mais je suis surtout là pour conseiller et veiller aux respects des règles de construction pour avoir des ouvrages fiables dans le temps.

En dehors de l'assainissement, je suis également le référent informatique de la mairie et en charge de l'installation du SIG (Système d'Information Géographique).



COTES D'ARMOR
Commune Touristique

Tout savoir

Goùt pep tra

■ Service voirie

Cette année encore, efforts maintenus des services techniques, 10 nouveaux kilomètres de fossés ont été curés.

Les « point à temps » réalisés par le SIVAP se font en mai ainsi que la remise en état de la voirie après les travaux d'installation du gaz. Le bourg a retrouvé sa sérénité.

Moindres perturbations pour les travaux du Foyer Logement, la Municipalité souhaitait, en accord avec le Maître d'Œuvre et le Maître d'Ouvrage, que les camions et engins du chantier ne traversent pas le bourg. Le terrassement s'est ainsi fait sans nuisance.

La commune s'est réinscrite au concours des villes et villages fleuris du Pays touristique. Nous y avons toutes nos chances !

2

■ Tout le monde à table !



La cantine :

lieu de rencontre et de convivialité pour nos jeunes affamés ! Des repas équilibrés sont proposés aux enfants et des menus à thèmes mettent régulièrement de l'animation, le personnel encadrant n'hésitant pas à mettre les costumes adéquats.

Il y a 5 ans, 135 petits convives s'attablaient. Aujourd'hui, nous sommes à 220...

Un problème de place se pose et demande réflexion quand à un éventuel agrandissement !



Infos pratiques

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
fax : 02 96 92 74 64
ouverture du lundi au vendredi
8h30 / 12h et 13h30 / 16h30
Le samedi de 8h30 à 12h.
Fermeture le jeudi après-midi.

Permanences des Elus en mairie :

Michel Deniau, Maire
le jeudi de 10h à 12h
Monique Garel, commerce et
artisanat
le lundi de 10h à 12h
Pierre Simon, urbanisme
le vendredi de 10h à 12h
Thierry Hamon, affaires scolaires,
culturelles et sportives
le vendredi sur RdV
Martine Kerempichon,
communication, tourisme,
développement durable
le mardi de 14h à 16h sur RdV.

Au foyer logement :

Micheline Le Cozannet, affaires
sociales, les lundis et jeudi de 9h
à 11h30.

Au CCAS :

Anne-Marie Olivier, aménagement
de l'espace, logement social,
le mercredi de 14h à 16h sur RdV
et le vendredi de 10h à 12h.
e-mail : mairie@ville-penvenan.fr
portail d'accueil internet :
www.ville-penvenan.fr

Service des travaux :

permanence assurée tous les
jeudis de 10h30 à 12h en mairie.

Numéros utiles :

bibliothèque 02 96 92 65 92
capitainerie 02 96 92 89 11
C.C.A.S. 02 96 92 77 68
centre de vacances 02 96 92 69 56
www.centrevacances.fr.st
centre nautique 02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr
Cyb-esp@ce 09 77 85 39 08
école publique 02 96 92 65 18
garderie 02 96 92 66 77
école du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11
foyer logement 02 96 92 72 14
halle des sports 02 96 92 62 50
salle des fêtes 02 96 92 72 10
OT Côte des Ajoncs, Penvénan
02 96 92 81 09
www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com

CC3R :

Communauté de Communes des
Trois Rivières 02 96 92 33 46
www.cc3r.com

Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens
appeler le 15
Police 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel depuis un portable 112
Sauvetage en Mer 02 98 89 31 31

Le coin des jeunes

Korn ar re yaouank

Une journée à la ferme pédagogique de Pont-Melvez

Un devezh er menaj e Pont-Melvez

Les élèves de la classe bilingue publique ont passé la journée à la ferme pédagogique de Pont-Melvez le lundi 17 juin chez Philippe Croisier. C'est dans ce petit paradis qu'ils ont découvert la traite à la main puis à la trayeuse de la vache Babette, donné à manger aux veaux, aux lapins (il y avait des bébés de 2 jours...), aux chèvres. Ils ont aussi admiré la collection de poules rares, d'oies et de dindons, rendu visite aux cochons et porcelets. Après avoir vu les éoliennes de près et les chevaux ils se sont promenés dans un chemin creux et ont observé les plantes du sentier botanique.

La sortie a été financée par l'Amicale Laique.

Skolidi klas mammdivezhek pulik zo bet un devezh er menaj Pont-Melvez gant Philippe Croisier. Ur wir baradoz vihan eo. Goroet 'neuint « Babette » ar vuoc'h ha roet boued d'al leueoù, d'al lapined, (babigoù 2 devezh a oa), d'ar givri. Bet int o welet ar yer bravspontus, ar gwazi hag ar c'hog-indez, ar moc'h. Hag ivez ar c'hezeg, an tourioù-avel a-dost hag ar plant er wenojenn don.

Mersi bras d'an « Amicale Laique ».



GUERLEDAN...

À pied, en vélo, en canoë ou en kayak

Durant la semaine qui a précédé les congés de printemps, les enseignants de CM de l'Ecole du Sacré Cœur ont amené leurs élèves à sentir l'atmosphère des espaces visités en Argoat, au cœur de la Bretagne, sur cette goutte d'Azur : Guerlédan.

Ils ont plongé dans l'histoire en visitant l'Abbaye de Bon Repos, frôlé le passé en découvrant les ardoisières, les maisons éclusières, le chemin de halage ou une petite gare restaurée...

Ils ont abordé un domaine plus scientifique en s'interrogeant sur le fonctionnement de la centrale hydroélectrique et en naviguant sur les eaux du Blavet où abondent d'autres poissons que ceux pêchés à Port-Blanc.

Ils ont chanté, participé à la vie de groupe tout en respectant leur camarade de chambre ou leur partenaire sportif.

Sur le plan physique, ils ont appris, avec les animateurs Bernard et Nicolas, la régularité, l'effort bien mené et ne se sont jamais moqués : ni de la maîtresse qui peinait ni du maître qui n'aimait pas payer !

Ce séjour à Guerlédan fut bien sûr le moyen de s'amuser avec les copains mais surtout la possibilité de vivre l'une des plus belles aventures de sa scolarité. Merci à l'association de parents d'élèves qui a financé la moitié du coût de cette classe transplantée et à la mairie pour la subvention accordée.



À la bibliothèque

Barzh ar levraoueg

Une rencontre riche en caractères

La visite des irlandais de Castlecomer au mois de mai a permis aux deux bibliothécaires des deux pays de se rencontrer. Mary n'était pas venue les mains vides. C'est devant les yeux ébahis d'Isabelle qu'elle a étalé ses présents : une cinquantaine d'ouvrages en anglais. Ceux-ci vont permettre d'ouvrir une section de livres en anglais au sein de la bibliothèque de Penvénan.

Un voyage en Irlande est prévu dans l'année permettant à Isabelle de leur apporter à son tour des livres en français.

Quelques ouvrages sont déjà mis de côté, à faire découvrir à nos jumeaux : coup de cœur, best-sellers, auteurs locaux. Nous sollicitons nos lecteurs, petits et grands, pour nous aider à sélectionner les livres que nous souhaiterions partager avec Castlecomer. N'hésitez pas à nous en parler lors de vos venues à la bibliothèque.

4

■ Association de Tennis de Penvénan

Une quinzaine de jeunes de l'Association de Tennis de Penvénan se sont rendus avec le minibus municipal au **Tournoi Open Privadies** se déroulant à Saint Briec le mercredi 31 mars. La foule et l'ambiance étant au rendez-vous, les jeunes tennismen ont ainsi vibré au rythme des points durant quelques heures. Avant le départ, le groupe n'a pas oublié les autographes et souvenirs à l'effigie de leurs idoles.

L'ATP cet été :

Le tournoi Open réunissant environ 300 joueurs se déroulera du 17 au 25 juillet 2010. Comme chaque année l'ATP proposera également des stages individuels et collectifs en juillet et août. Renseignements auprès du président (06 20 61 50 76).



La vie des assos

Buhez ar c'hevredigezhioù

■ Avis aux associations

Pour toute demande d'installation de matériel par les services techniques de la commune, merci de faire parvenir votre demande écrite en mairie 15 jours avant votre manifestation.

■ Belle réunion sportive des écoles d'athlétisme des côtes d'Armor au stade Nicolas

Tout était en place pour accueillir les 364 petits athlètes. Belle réussite collective avec la participation des services techniques, parents, bénévoles et bien sûr nos 34 petits champions qui positionnent notre club 2^{ème}, derrière Paimpol, au niveau de la participation, sur les 20 clubs présents à cette compétition.

Site de la section : <http://athle-penvenan.org/>



Une médaille d'argent pour le judo

Dimanche 2 mai se disputaient à Quimperlé les finales régionales benjamins. L'acp judo avait 2 qualifiés à l'issue des championnats départementaux (disputés à Mur de Bretagne courant mars) à savoir Anaëlle Le Gland et Alexandre Chaumet. Tous les deux avaient pour ambition de réussir un bon tournoi. Anaëlle a fait même mieux en réalisant un excellent tournoi, et ramenant une très belle médaille d'argent.



Anaëlle Le Gland vice-championne de Bretagne

Dix ans d'amitié et d'échanges : ça se fête !

C'est à la mairie qu'a eu lieu l'échange de signatures sur le livre d'or de la commune (orné pour l'occasion par Josse Lenaert) en présence de Mr Michel Deniau Maire et de Ger Ferris de Castlecomer ainsi que de Nicole Devoldère et Michel Le Junter, co-présidents du Comité de Jumelage. Un if, planté devant la bibliothèque, et une plaque commémorent l'évènement.

Chacun a souhaité que les dix prochaines années soient aussi fructueuses en échanges et en amitié que celles qui viennent de s'écouler.



C'est parti !

Bec'h dezhi

Messieurs le préfet Jean-Louis Fargeas et le sous-préfet de Lannion Pierre Simunek sont venus à l'inauguration du réseau gaz naturel du secteur. Un plus pour la commune et pour les serristes.



Vous y serez !

Eno e vefet

23 et 24 Juillet le FESTIVAL INCONTOURNABLE DE BUGUELES

5^{ème} édition de la fête des chants marins, celtiques et d'autres cultures. Pour répondre à des spectateurs de plus en plus nombreux dans le cadre d'un site exceptionnel, un programme qui s'ouvre avec **Les souillés de fond de cale** et le **Bagad de Plouha** ;

suivront **Pop de chambre** du groupe Revolver, puis jazz manouche avec **Les doigts de l'Homme**. La Pologne avec **Les Banana Boat**, le sud avec **Les Celtas de Galice**, et enfin **Touré Kunda** qu'on ne présente plus ! Un final avec **El Hijo**, célèbre dj, pour enflammer les « dancefloors ».



Consulter le programme et réserver sur
www.lairdularge.com et airdularge.secret@sfr.fr

Calendrier des fêtes

Juillet

- Du 8 au 13** : stage de Karaté, salle des fêtes
- Mardi 13** : moules-frites, comité de jumelage, parking de la chapelle de Port-Blanc
- Mardi 13** : feu d'artifice, boulevard de la mer
- Du 17 au 25** : tournois Tennis, ATP, halle des sports
- Du 19 au 25** : expo. peinture, Mme drouet, salle A. Le Braz
- 23 et 24** : festival air du large, Buguéles
- Du 26 au 1^{er} août** : expo. peinture, Mme Girad, salle A. Le Braz

Août

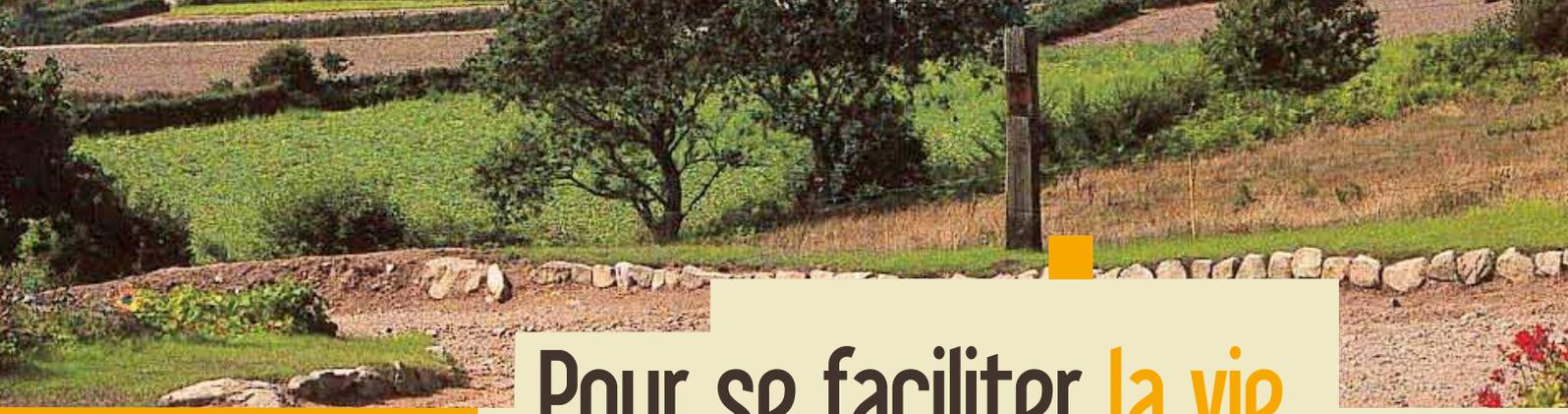
- 3 et 4** : concert P. Heidsieck au piano H. Lamy Ténor, Captep, Chapelle de Port-Blanc
- Samedi 7** : brocante, JAP, bd de la mer, Port-Blanc
- Du 2 au 8** : expo. sculpture sur bois, Jo Le Guilloux, salle A. Le Braz
- Du 9 au 22** : expo. peinture, Mme Manceaux, salle A. Le Braz
- Samedi 14** : loto, club des aubépines, salle des fêtes
- Mardi 17** : braderie, ça bouge à Penvénan, place du bourg

Septembre

- Samedi 4** : forum des associations, comité des fêtes, salle des fêtes

Octobre

- Samedi 9** : loto, amicale laïque, salle des fêtes
- Samedi 23** : loto, le rêve d'Alexis, salle des fêtes



Recommandations

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ

La réforme du 1^{er} octobre 2007 a transféré aux communes la mission de contrôler la conformité des constructions réalisées suite à une autorisation d'urbanisme.

Le dépôt d'un permis modificatif est obligatoire pour les changements apportés au projet initial (ajout / suppression ouvertures, implantation, changement de destination...)

Dans le cas contraire, le certificat de conformité ne sera pas délivré.

SMICTOM TRAITEMENT DES DÉCHETS

Horaires actuels de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier :

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h 30 à 18h.
- elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Collecte des ordures ménagères à partir de 6 h :

- Lundi : le Bourg, Port-Blanc et Buguélès
- Jeudi : les écarts et commerçants

Contact / SMICTOM : 02 96 92 90 60

Le SMICTOM du Trégor vous informe qu'à compter du 30 mars les conteneurs non homologués, les sacs trop lourds ou déchirés ne seront plus collectés.

6

Pour se faciliter la vie

Evit aesaat ar vuhez

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par le compostage domestique

Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais... les avantages sont nombreux.

Déroulement du compostage à domicile

Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, cloportes, myriapodes, coléoptères et autres insectes). Les déchets perdent leur aspect d'origine et deviennent compost.

Ce produit va contribuer, dans le sol, à renforcer le stock d'humus.

Au bout du processus de compostage, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est mieux prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets. Tous les déchets organiques à différents degrés sont compostables :

- les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc ;
- les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc ;
- les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

A noter :

Pour joindre le CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination), un seul numéro de téléphone le 02 96 20 87 20. Le matin accueil téléphonique, l'après-midi accueil physique sur rendez-vous. clic-paimpol-goelo@cg22.fr

Nature / santé

Natur

Quatre défibrillateurs sont installés sur le territoire communal : à l'école de voile, au stade de foot, à l'ancienne école de Buguélès et au Foyer Logement.

Une sensibilisation à l'utilisation de cet appareil sera faite prochainement auprès de la population.

« L'Accueil de Jour au Centre Hospitalier de Tréguier »

C'est une structure pouvant accueillir une dizaine de personnes atteintes de

la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées vivant à domicile, de 9 h à 17 h du Lundi au Vendredi.

Une équipe pluri-professionnelle assure cet accueil.

Un projet individuel est élaboré pour maintenir un niveau d'autonomie compatible avec sa vie à domicile.

Le transport est organisé et financé par le Centre hospitalier de Tréguier.

Pour constituer une pré-inscription, vous pouvez contacter l'Assistante Sociale Coordinatrice **02 96 92 10 60**.



A l'honneur

Da enoriñ

Douceur, compréhension, fermeté : qualités requises tout au long de la journée, durant la classe et la garderie, pour nos encadrantes : Elise, Joce, Marie-Aimée, Odile et Sophie.

Cinq aides maternelles pour seconder les enseignants de l'école publique. Un métier de soutien et d'encadrement pour les petits écoliers de maternelle. Petits bobos, petits chagrins, nos bambins trouvent des bras protecteurs qui consolent !



On en parle

Kaoz zo anezhañ

Travaux au Foyer Logement

De grands travaux sont entamés au Foyer Logement pour une extension et une rénovation.

Les 22 logements EHPA (établissement hébergement personnes âgées) en extension et la rénovation des 44 logements EHPAD (établissement hébergement personnes âgées dépendantes) pour un coût de 4 000 000 €, le maître d'ouvrage est Côtes d'Armor Habitat, le maître d'œuvre Cabinet Bouget.

La durée du chantier est prévue pour 24 mois, 13 mois pour l'extension et 11 mois pour la rénovation.

Le premier lot pour le terrassement a été réalisé par la Sté PRAT de Plougrescant et le deuxième lot gros œuvre par les Ets COUILLARD de Lannion.

Dans le rétro

Er c'hilseller

Histoire de l'île Saint-Gildas et de son pardon

7^{ème} Partie :

la controverse sur la propriété de la chapelle au XIX^{ème} siècle.

Dans les premières décennies du XIX^{ème} siècle, le temps semble renouer avec son cours habituel, à Penvénan comme dans bien des communes rurales. Hormis à l'époque du Pardon – célébré à partir de 1836 par le Recteur François-Marie Perro, successeur de Mr Le Jan -, le calme règne sur Saint Gildas. L'île est louée de 1818 à 1836, pour 240 francs annuels (environ 830 €), à deux couples de cultivateurs qui l'exploitent chacun pour moitié en indivision : Laurent Guiomar dit Lédan, époux de Jeanne Guélou ; François Salpin et Françoise L'Hostis, sa femme.

La chapelle est alors la seule construction existant sur l'île. Comme avant la Révolution, elle continue à faire l'objet de soins attentifs de la part de la

Fabrique paroissiale qui, en 1821, fait reconstruire le pignon Est, ce qui oblige Yves Kerleau et son père – les deux maçons penvénannais en charge du chantier – à « déplacer l'autel, [et] à le replacer, la réparation faite ». Néanmoins, aux dires de Pierre Guillou, « laboureur et couvreur » né vers 1778, ayant lui aussi réalisé des travaux dans les années 1830, « la charpente de l'édifice est en mauvais état, et les murs dans un état passable », n'étant pas enduits partout et ayant grand besoin d'être rejointoyés.

Les choses changent radicalement en 1842, lorsque le nouveau propriétaire de l'île, Casimir Duportal du Goasmeur, avocat établi à Tréguier et petit-fils de l'acquéreur de 1787, décide d'y édifier une belle maison de maître pour en faire un lieu de villégiature. Il commence, le temps des travaux, à « placer ses ouvriers et leurs outils dans la chapelle », en obtenant la clef d'Yves Guélou, trésorier en exercice ; un mois plus tard, c'est au tour de « la clef de l'oratoire où se trouve le tronc destiné aux offrandes », d'être confiée par la belle-fille de ce dernier à Mr Duportal... lequel en profite, l'année suivante, pour conserver le produit des dons et faire réaliser grâce à eux de nouvelles réparations

à la toiture. Guélou, inquiet de la tournure des choses, s'en ouvre au maire de Penvénan, Rolland Salliou qui l'approuve cependant d'avoir remis les clefs au propriétaire de l'île, « attendu qu'il y a dans la commune plus de chapelles qu'on en peut réparer ».

La Fabrique de l'église, quant à elle, ne l'entend pas de cette oreille ! Dans sa séance du 23 avril 1843, le conseil paroissial réagit en effet vivement, estimant, par la voix de son président – Yves Balcou – que « les prétentions de Mr Duportal... sont bien étranges et bien tardives ». En conséquence, il est décidé de « prendre l'avis du Conseil municipal, de consulter un avocat et soumettre l'affaire au Conseil de Préfecture pour être autorisé à plaider... afin d'être remis dans la jouissance de la chapelle, de l'oratoire et du cimetière de Saint Gildas ».

Face à cette opposition, Casimir Duportal tente de transiger, et propose à la Fabrique « de lui laisser percevoir le tiers des revenus dont elle pourrait disposer librement, se réservant les deux autres tiers pour faire les réparations de la chapelle, sous condition qu'elle reconnaisse sa propriété et s'oblige à faire célébrer les offices qui s'y font d'ordinaire ».

Dans le rétro

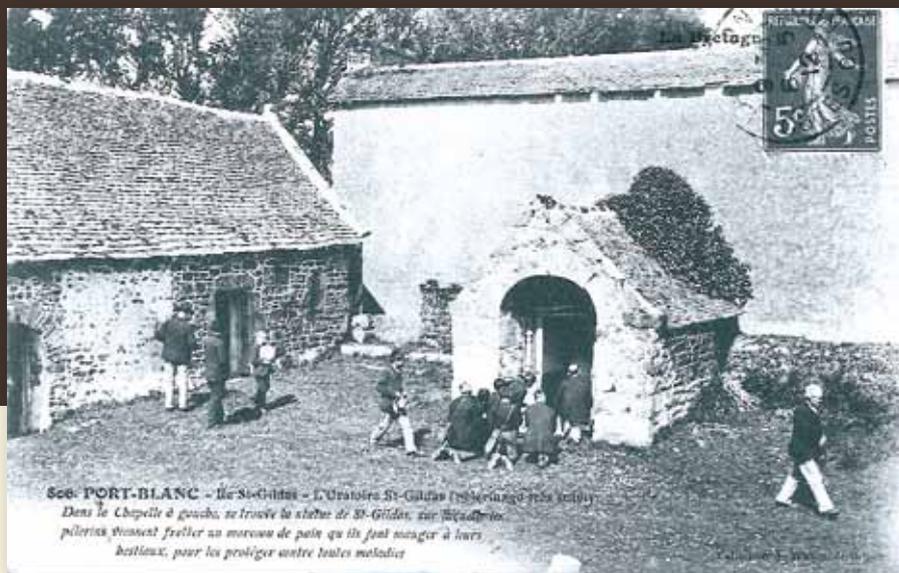
Er c'hilseller

suite de la p.7

Dans le même temps, le Recteur Perro prend l'initiative – assez surprenante ! – de lui dépêcher le trésorier de la paroisse – Pierre Le Masson –, pour lui proposer rien moins que d'acheter purement et simplement la chapelle, pour couper court à toute discussion.

Déclinant cette offre, le sieur Duportal Dugoasmeur se tourne alors vers le conseil municipal, à qui, le 27 avril 1843, il réitère sa proposition de transaction, avec l'espoir « *qu'elle sera examinée sans parti pris* ». La municipalité, il est vrai, lui est incontestablement plus favorable que les administrateurs de la paroisse, comme en témoigne l'invitation qui lui est faite de venir s'expliquer en personne devant les élus. Lors du conseil du 24 mai, il réaffirme donc sa conviction que « *son grand-père était en droit, dès l'année 1788, de percevoir, s'il l'avait voulu, les offrandes de la chapelle ; que s'il ne l'a pas fait, on ne peut considérer cette concession autrement que comme une libéralité envers la Fabrique* ». Il rappelle également qu'il « *est à la connaissance de bien des personnes dans la commune que, lorsque Mr le Recteur Jan voulut, une année, supprimer le pardon, il en fit l'annonce en chaire, et déclara que la chapelle resterait fermée : mais [son] père, usant de ses droits de propriétaire, la fit ouvrir et elle resta ouverte, sans opposition, durant les deux jours du Pardon* ». Ces arguments emportent clairement la conviction du maire, Rolland Salliou, par ailleurs propriétaire du manoir de Pellinec. En conséquence, « *considérant que la possession qu'avait la Fabrique avant la vente et depuis paraît fondée sur une [simple] tolérance, le Conseil est d'avis que la transaction proposée par Mr Duportal est avantageuse... et qu'elle doit être acceptée, désapprouvant le procès que l'on se propose d'intenter* ». Le projet d'accord est donc transmis au sous-préfet de Lannion pour approbation.

À Saint-Briec, l'Administration semble cependant d'un autre avis, puisque le Conseil de préfecture – ancêtre du Tribunal administratif – autorise la paroisse, le 19 juin 1843, à intenter un procès en *réintégration* devant le juge de paix de Tréguier, afin d'être rétablie dans la possession de la chapelle. Déboutée par cette juridiction, la Fabrique fait appel au Tribunal de 1ère Instance de Lannion... qui lui, lui donne pleinement raison, par jugement du 21 novembre de la même année. Le propriétaire de l'île réagit alors en assignant en justice, à son tour, le conseil de Fabrique, pour revendiquer cette fois non plus la



simple possession, mais la pleine propriété de la chapelle. Avant de se prononcer sur le fond, le tribunal lannionnais, le 11 juin 1844, « autorise la Fabrique à prouver par témoins que, depuis plus de trente ans, elle jouissait des immeubles contestés en qualité de propriétaire ».

Cette vaste enquête se déroule à Lannion, les 9 et 10 août 1844, en présence de Paul Emile Martin, juge commissaire, et de Louis-Marie Grall, interprète pour la langue bretonne. Seize personnes sont auditionnées, qui, toutes, abondent dans le sens de la Paroisse, à l'exception de Guillaume Le Merrer, conseiller municipal et gendre d'un des anciens propriétaires de l'île, qui rapporte au contraire que, lors de la tentative d'interruption du Pardon faite par le Recteur Le Jan vers 1819, « on disait alors que Mr Duportal l'emporterait sur le curé et que la chapelle lui appartiendrait, ou plutôt, que ce serait ce dernier qui commanderait sur la chapelle ».

Ce témoin se fait, en réalité, le porte-parole du conseil municipal qui, consulté une nouvelle fois, le 13 avril 1845, campe sur ses positions, « protestant [par avance] contre toute imposition extraordinaire... pour solder les dépenses de ce procès, qui menace de ruiner une commune déjà obérée par la construction de son église et par les dépenses déjà commencées pour l'édification de sa maison d'école. Le contentieux portant sur la chapelle Saint Gildas finit en effet par prendre des proportions qui dépassent le cadre local, puisque le conseil paroissial s'est décidé, le 3 avril 1845, à saisir en appel la Cour royale de Rennes, après avoir été déboutée, le 31 décembre 1844, par le Tribunal de 1ère Instance de Lannion, qui estime insuffisants les témoignages recueillis.

Dans le palais de l'ancien Parlement de Bretagne, les débats sont âpres, et, de renvois en auditions, de très longues plaidoiries occupent sept audiences entières de la 3ème chambre civile, qui y consacre notamment les 24, 25, 26 et 31 juillet 1845. Le 7 août suivant, le verdict définitif tombe, rendu conformément aux conclusions de l'Avocat général du Roi, et récompensant la Fabrique de sa persévérance : « La chapelle de Saint Gildas est une fondation paroissiale, une annexe, une dépendance de l'église paroissiale... et par

conséquent, le Sieur Duportal ne peut prétendre ni droit de propriété, ni aucun autre droit quelconque sur la chapelle par lui revendiquée ».

Assez curieusement, à aucun moment de ces nombreux procès, il n'a été fait usage des documents cadastraux, existant depuis en 1834 : ces derniers considèrent pourtant, du point de vue fiscal, que la chapelle et le cimetière de Saint Gildas sont « propriétés de Penvénan », et n'entrent pas dans le patrimoine insulaire de la famille Duportal qui, en conséquence, ne paye pas d'impôts sur ces bâtiments.

La décision judiciaire ayant enfin ramené la paix sur l'île, les travaux peuvent reprendre, la maison principale étant achevée en 1847, avant d'être agrandie en 1879.

Quant à la chapelle, l'oratoire Saint Roch et « l'enceinte ou placître qui les entoure », ils sont finalement vendus par la municipalité de Penvénan au propriétaire du reste de l'île... mais bien des années plus tard. Quoique le Docteur Alexis Carrel ait succédé à la famille Duportal du Goasmeur, l'acte du 30 avril 1928 officialisant la cession prend encore soin de rappeler que « les biens susdésignés appartiennent à la commune depuis un temps immémorial... que le sacristain y aura place, avec tout ce qui sera nécessaire aux offices ».

Un siècle plus tard, le char à bancs a cédé la place aux tracteurs et à une voiture amphibie... mais le pittoresque de la traversée n'en est pas moins conservé !

(à suivre...)

Thierry Hamon,
Adjoint aux Affaires culturelles.

Etat civil

Ils nous ont quittés :

- Hyacinthe Le Bitoux, le 02/02
- Jean Le Junter, le 16/02
- Jean-Yves Remond, le 26/03
- Simone Le Pape, le 28/03
- Guy Lesbleiz, le 25/04
- Guillaume Le Guen, le 04/06

Mariages :

- Youen Toupin et Bénédicte Laviec, le 22/05
- Serge Kerhousse et Marie-Pascale Raulet, le 26/06

Naissances :

- Clara Moena Le Vaillant, le 08/02
- Athenaïs Wetterwald, le 07/04
- Lilou Broudic, le 23/04
- Lilas Meheu, le 01/06

Directeur de la publication : Michel Deniau

Responsable rédaction : Martine Kerempichon

Comité de rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Jean-Yves Le Merrer

Credit photo : services techniques, Christian Riou, groupe communication

Réalisation : studio deffontaines • 02 96 48 41 98